

FICHE DE POSTE

Corps de rattachement :	
LOCALISATION	REPERTOIRE DES METIERS FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE
CRIAVS Guadeloupe/SMPR	Famille : Social, Educatif, Psychologie et culturel Sous-famille : Psychologie Code métier : 10P10
DIPLOMES / TITRES REQUIS	
<ul style="list-style-type: none"> • Licence de psychologie • + Master 2 ou DESS de psychologie (clinique, psychopathologie, enfance/adolescence, gérontologie....) • Un diplôme de criminologie ou victimologie est un plus. 	
DESCRIPTIF DES MISSIONS / ACTIVITES SPECIFIQUES	
<p>Missions principales : SMPR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le psychologue fait partie intégrante d'une équipe pluridisciplinaire dont les soins sont organisés autour d'une prise en charge globale et intégrée du patient-détenu. - Il participe à des réunions de synthèse cliniques hebdomadaires où peuvent lui être orientés des patients-détenus, sous indication de l'équipe pluri-professionnelle. - Il réalise des entretiens individuels d'évaluation, d'accompagnement et de suivi thérapeutiques des patients (à la demande des patients, ou orientés). - Il participe aux interventions de groupe en co-animation (médecins, IDE...). - Il peut être amené à être un interlocuteur des différents partenaires internes et externes qui gravitent autour du patient-détenu (administration pénitentiaire, SPIP, USS, CMP ...) dans le respect du secret professionnel relatifs à sa fonction. - Le psychologue connaît les méthodes et met en œuvre les moyens et les techniques correspondant à la qualification issue de la formation professionnelle qu'il a reçue - Il appréhende les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs en impulsant une réflexion sur ces rapports et en les analysants - Il rédige des observations cliniques sur le logiciel destiné à cet effet - Il intervient dans les situations complexes et travaille en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et les partenaires extérieurs. - La fonction Formation/Information/Recherche (FIR) consiste en une démarche personnelle d'évaluation, d'actualisation des connaissances, la collaboration à des actions de formation, la réalisation de travaux de recherche, et l'accueil de stagiaires. 	

CRIAVS :

- Proposer un Centre d'Information et de Documentation spécialisé et intégré dans un Réseau Régional et National
- Initier et étayer des réseaux Santé/Justice
- Offrir un lieu d'écoute et de soutien aux professionnels en charge d'AVS
- Développer un dispositif de formations et de réflexion pluridisciplinaires spécifiques aux violences et violences sexuelles
- Participer à la recherche sur l'agression sexuelle, dans son épidémiologie, ses processus et ses prises en charge.

Activités spécifique(s) ou principales :

- ✓ Le Service Médico-Psychologique Régional assure des soins psychiatriques ambulatoires à la population détenue au sein des deux institutions carcérales de la Guadeloupe : le Centre Pénitentiaire de Baie-Mahault et la Maison d'Arrêt de Basse-Terre.
- ✓ Le Centre de Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles est défini par la circulaire du 13 avril 2006 comme un « dispositif de recours et d'appui (...) comportant des compétences spécifiques dans le domaine de la recherche, de la formation et du soin adaptées à la spécificité des besoins du public des auteurs de violences sexuelles ».
Le CRIAVS s'adresse à tout professionnel ou institution confronté(e) à la question des violences sexuelles

LIEN(S) HIERARCHIQUE(S)

- Directeur Général de l'EPSM de la Guadeloupe
- Chef du Service de Psychiatrie Légale : Docteur TADIMI

LIEN(S) FONCTIONNEL(S)

- Cadre de pôle
- Cadre du service SMPR/CRIAVS
- Médecin
- Infirmiers
- Secrétariat

COMPETENCES REQUISES

Savoir :

Description	Niveau de Connaissance
Approche médico-légale	Connaissances générales
Bilan psychologique	Connaissances d'expert
Communication / relations interpersonnelles	Connaissances approfondies
Éthique et déontologie professionnelles	Connaissances approfondies
Ethnopsychologie	Connaissances approfondies
Méthodologie de recherche en psychologie	Connaissances approfondies
Psycho-sociologie des organisations	Connaissances opérationnelles
Psychologie clinique et psychopathologie	Connaissances d'expert
Psychologie des âges de la vie	Connaissances d'expert
Psychologie générale	Connaissances d'expert
Psychosomatique	Connaissances approfondies
Psychothérapies	Connaissances d'expert

Savoir-faire :

- - Choisir une méthode correspondant à son domaine de compétence
- - Définir et mettre en oeuvre les activités thérapeutiques adaptées au patient
- - Formaliser et transmettre son savoir professionnel
- - Observer et analyser la situation, le discours des différents acteurs
- - Organiser un cadre thérapeutique singulier ou institutionnel (ajuster la thérapeutique en fonction du patient et de son environnement)
- - Rédiger et mettre en forme des notes cliniques, documents et/ou rapports, relatifs à son domaine de compétences

Savoir-être :

SMPR :

- Capacité à travailler dans un environnement spécifique (carcéral) et auprès d'une population placée sous-main de justice)
- Présentation soignée
- Réserve dans le comportement
- Respect du secret médical et professionnel
- Professionnalisme et rigueur de travail
- Travail en équipe pluri-disciplinaire
- Sens des responsabilités
- Curiosité professionnelle
- Autonomie professionnelle
- Qualités relationnelles
- Mener un travail de réflexion et de recherche cliniques
- Capacité à animer des groupes et des réunions.

CRIAVS :

- Capacités à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire et à gérer l'organisation du travail en équipe restreinte
- Capacité d'autonomie et d'initiative
- Grande maîtrise des thématiques abordées
- Qualités d'écoute et d'éloquence
- Compétences pédagogiques de transmission des connaissances.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

- + Amplitude horaire :
9h-16H : CRIAVS
9h-17h : SMPR
- + Quotité de travail :
CRIAVS Guadeloupe (0.8 ETP)
SMPR (0.2 ETP)
- + Contraintes et nuisances :
Milieu Carcéral.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Équipes pluri professionnelles pour les projets de soins, pédagogiques et éducatifs.
Services sociaux, éducatifs, judiciaires, juridiques, maison du handicap, tribunal, école, université..., pour le travail de liaison et de coordination.
Réseaux de villes et associations (CMP, CMPP, PMI, psychiatres, psychologues libéraux) pour le suivi des patients.
Groupes de pairs.